

Déclaration liminaire

Conseil Supérieur de l'Éducation du jeudi 19 décembre 2019



Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

L'ordre du jour est consacré pour une grande partie aux réformes des lycées. Nous ne cessons de le dire, les politiques éducatives s'inscrivent dans un temps long, et pourtant nous sommes en pleine mise en œuvre à train forcé, d'un profond changement systémique. Pour les élèves actuellement en première, nous aurons à nous exprimer sur un texte qui devrait entrer en vigueur au plus tard, dans un mois et demi. Nos enfants et nous-mêmes sommes inquiets sur l'ensemble de la réforme et comme sur ce dispositif qui se met en place rapidement. Notre fédération se trouve bien en peine de pouvoir expliquer au mieux ce qui va se passer et répondre aux questions soulevées. Et pourtant nous sommes informés et force de propositions.

Nos enfants sont dans l'obligation de finaliser leur inscription sur leur espace numérique personnel, mais ils sont nombreux à ne pas savoir ce qui va les attendre pour le passage des E3C, présenter le plus souvent comme je cite « un super devoir blanc ». Pourtant, il s'agira d'un examen entrant dans les notes du bac et répondant d'un cadre réglementaire spécifique que nous allons examiner pendant cette séance. A cela s'ajouteront des organisations très variées d'un établissement à l'autre, d'une division à l'autre.

Quand se fera ce travail pédagogique d'explicitation des conditions de passation d'un examen et même de préparation à l'examen ? Que répondre aux parents qui nous interpellent sur le choix du sujet de l'E3C alors même qu'un professeur n'a pas été remplacé et qu'une classe entière devra passer l'épreuve sur des concepts qui n'ont pas été étudiés ? Que répondre également pour les conditions de passage des épreuves de spécialités suivies au CNED et pour lesquelles nous attendons toujours nous-mêmes des explications ? Que va-t-il se passer concrètement en cas de bug, une convocation qui n'arrive pas ou un problème sur les sujets calibrés pour un besoin particulier ? Ou encore dans le scan de la copie... Cela sans parler du délai de deux mois qui existera entre le temps de l'examen et celui de la connaissance de la note. Quel sera le temps de la remédiation pédagogique, celui même de l'accompagnement dans l'orientation et la scolarité ? Les élèves et leurs familles ont besoin d'explications et d'informations précises, le mantra « tout va bien se passer » ne peut pas à lui seul rassurer la communauté éducative. La FCPE demande à ce que toutes les conditions soient réunies pour permettre la réussite de tous les élèves et dans les conditions les plus égales possibles. Nous voyons de nombreux établissements organiser les E3C à la mi-février par précaution mais sans pour autant être garants de minimiser les bugs et les effets indésirables. Il est temps d'ajourner la tenue de ces épreuves.

Au programme du jour les programmes de première et de terminale de la voie professionnelle pour des élèves actuellement en seconde. Et là encore des interrogations, comment s'articuleront les programmes en terminale selon le choix de l'élève pour l'insertion professionnelle ou pour préparer son entrée dans l'enseignement supérieur ? pour ceux qui choisiront le deuxième module, il s'agira bien d'être non discriminés dans *Parcoursup*. De la même façon, nous sommes toujours interpellés par la non présence d'initiation philosophique, incitation à apprendre le débat contradictoire à s'intéresser autrement et différemment au quotidien, chaque jeune a envie de débattre sur des sujets qui l'intéressent, la vie, la mort, l'amour ou le travail.... Il s'agit pour nous d'outiller le futur citoyen.

Oui, il faut entendre la jeunesse qui se mobilise pour le monde de demain et qui sera le sien. Elle est présente dans les blocus, dans les manifestations et exprime son inquiétude et des idées, tour à tour sur la réforme des lycées, sur *Parcoursup* ou la précarité.

Je vous remercie de votre écoute.